

Nathalie Heyard explique notre pénurie de médecins aux pontes du PS

À Charleroi, devant Magnette et Elio Di Rupo, lors du congrès du PS national, la députée Nathalie Heyard a mené campagne pour l'institution provinciale.

● **Interview :**
Anne-Sophie GÉROUVILLE

Nathalie Heyard, vous êtes députée provinciale chargée du pôle social et santé. Vous êtes intervenue dimanche à Charleroi au congrès du PS national pour prendre la parole parmi une dizaine de socialistes triés sur le volet. Pourquoi vous, élue du fond de la Belgique ?

J'avais été invitée il y a quelque temps à une réunion sur l'avenir des Provinces. J'y ai expliqué la situation du Luxembourg belge sur la pénurie de médecins généralistes. J'ai voulu montrer que la Province était le meilleur niveau de pouvoir pour régler ce problème, et ça les a marqués.

Votre intervention a dépeint la situation difficile du Luxembourg belge et le travail que vous menez depuis que vous êtes en place (2014). Vous avez eu des réactions de vos camarades ?

J'ai eu beaucoup de retours. Charles Picqué m'a notamment dit qu'on ne vivait pas la même réalité. Lui, ses soucis, ce sont la sécurité et le terrorisme.

Même Elio Di Rupo vous a citée dans son discours !

Oui, il a mis en avant notre travail pour résoudre la pénurie de médecins.

L'état des lieux de cette pénurie ?

La province de Luxembourg, comme tout territoire, a ses spécificités. Elle ne comprend pas de grands centres urbains, elle ne dispose que d'un seul réseau hospitalier public, etc.

Il faut donc se battre pour trouver des solutions innovantes.

C'est le point fort du travail de votre mandat. Comment y avez-vous été sensibilisée ?

Le D^r Guy Delrée, président de la Fédération des associations de généralistes wallons, m'a dit dès mon arrivée que si on ne faisait rien, on allait droit dans le mur. La pénurie allait s'aggraver et toucher la quasi-totalité de la province dans un avenir proche.

Comment avez-vous réagi ?

J'ai décidé d'y consacrer des moyens humains et financiers. J'ai orienté ma politique sur deux axes : l'attractivité de la médecine générale et la santé connectée.

Vous avez évoqué l'étude réalisée auprès des étudiants dans plusieurs universités pour connaître leur vision de la médecine générale en province de Luxembourg ?

Vous savez que les étudiants assimilent notre province à une médecine générale d'arrière-garde, de zone en pénurie, et la comparent à faire un Erasmus en Afrique ?

Et l'avis des médecins ?

Ils épinglent le vieillissement des médecins généralis-

tes, la féminisation de la profession, le nombre élevé d'heures prescrites et la difficulté à se faire remplacer, la volonté de travailler en association, l'insuffisance de médecins généralistes, voire la pénurie dans certaines zones.

L'institution provinciale est la mieux positionnée pour défendre cette spécificité ?

Oui ! Il est apparu très vite que c'était à l'échelon provincial que le travail devait être coordonné, tout en impliquant les Communes.

Nous avons quatre effectifs qui planchent sur la problématique en étroite collaboration avec les associations de médecins.

Votre bourse provinciale de soutien au développement de la pratique de groupe pour les médecins qui souhaitent s'associer (5 000 € par projet), par exemple, ne serait pas possible sans la Province ? En soulignant que 15 bourses ont déjà été octroyées.

Ce que nous faisons dans la province sur ce sujet ne se passe nulle part ailleurs. La problématique est étroitement liée à nos spécificités.

Votre deuxième action, qui concerne l'organisation de formations décentralisées pour maîtres de stage, elle non plus ne pourrait se faire sans la Province ?

Là aussi nous devons tout créer.

Pour accueillir des assis-

tants, les médecins généralistes doivent suivre diverses formations. Se rendre sur les campus universitaires ? C'est lourd pour eux. Donc, il fallait en organiser chez nous.

Le résultat ?

30 % de médecins maîtres de stage en plus ! Crucial encore plus pour 2018.

En septembre, 1200 assistants vont arriver sur le marché. Les études de médecine

passent de 7 à 6 ans et cette année, les deux cursus terminent en même temps. Il faut donc beaucoup de maîtres de stage.

Vous avez encore d'autres actions comme le prêt de kits de matériel de base pour aider les médecins maîtres de stage à accueillir des assistants. Quoi d'autres ?

Une journée de médecine générale rurale à laquelle tous les étudiants en médecine sont invités ; la collabo-

ration des universités pour apporter une aide dans les démarches de recherche d'un stage (lieu du stage, hébergement, mobilité) ; un portail internet « Santé-Ardenne » pour 4 cibles différentes : les étudiants, les assistants, les médecins, les patients, mais aussi un magazine, des newsletters, etc. Des aides directes aux Communes : 25 000 € par Commune. En 2017, cinq Communes en ont bénéficié. ■

VITE DIT

Nathalie Heyard (PS) plaide pour l'échelon provincial

La députée provinciale socialiste Nathalie Heyard espère, au travers d'actions comme toutes celles menées pour combattre la pénurie de médecins généralistes dans la province de Luxembourg, avoir pu convaincre les pontes du PS réunis à Charleroi dimanche dernier « *de la plus-value qu'une Province peut apporter à ses citoyens* ».

Elle ajoute : « *Elle est et restera, me semble-il, un échelon indispensable entre les Communes et les autres niveaux de pouvoirs.* »

Un stéthoscope connecté à Villers-devant-Orval

● Anne-Sophie GÉROUVILLE

L'enjeu de la télémédecine pour la province de Luxembourg, c'est de gommer les kilomètres. Éviter de déplacer les patients et optimiser le temps de travail des médecins, celà est désormais envisageable grâce à des outils connectés et à des visio-consultations.

La Province peaufine un projet de stéthoscope connecté pour une maison de repos située en zone rurale, en dehors des grands axes routiers. Plus précisément à Villers-devant-Orval dans la commune de Florenville.

« Cet outil permettra au médecin généraliste de pouvoir déterminer

à distance s'il est nécessaire ou non pour lui de se rendre sur place directement, s'il peut postposer sa visite au lendemain ou encore si les services d'urgence doivent être directement appelés », explique la députée Nathalie Heyard (PS).

Le cahier des charges est en cours d'élaboration et le démarrage pourrait se faire en juillet. ■